

Appel à candidature InnoMat

Maturation de l'Innovation

1. Introduction

Aerospace Valley, avec le soutien de La Région Occitanie, La Région Nouvelle Aquitaine et les directions régionales de Bpifrance en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie propose de lancer un appel à candidature, avec pour objectif d'identifier des pré-projets qui permettront à leurs porteurs de réaliser un premier dérisquage (technologique, marché, partenariat, perspective d'industrialisation...). Il s'agit d'encourager l'émergence de propositions fortement innovantes (nouveau produit, procédé, service, technologie, ou adaptation d'une technologie existante) et de vérifier, via ce pré-projet, leur potentiel technico-économique.

L'appel n'est pas doté de financement propre, mais les candidatures seront examinées par les financeurs partenaires et pourront le cas échéant être orientées vers l'un de leur dispositif de financement, suivant leur propre processus de sélection et d'attribution des aides.

2. Eligibilité

Le pré-projet doit être porté par une **PME** implantée en **Région Occitanie ou Nouvelle-Aquitaine**.

Le pré-projet peut être mené **individuellement ou en collaboration**, son budget total étant de l'ordre de **50 à 100k€** pour une durée de **6 mois maximum**.

3. Objectifs

Le pré-projet doit prévoir de fournir aux porteurs les éléments de dérisquage (technologie, marchés, partenariats, perspective d'industrialisation...) qui leur permettront d'envisager ensuite un projet d'innovation de plus grande envergure. Il est donc nécessaire de prévoir en fin du pré-projet une étape de synthèse qui aboutit sur une prise de **décision de poursuivre ou non** la réalisation du projet, au regard des premiers résultats obtenus.

Dans le cas d'une décision de poursuivre sur un projet plus structurant, le projet bénéficiera d'un accompagnement par Aerospace Valley afin d'orienter les porteurs vers les **guichets de financement les plus pertinents** (niveaux régional, national ou européen).

Le **livrable** du pré-projet devra aborder de façon la plus complète possible les éléments qui permettront la prise de décision sur la poursuite vers un projet plus structurant et de faciliter la future argumentation pour en rechercher le financement, notamment :

- la faisabilité technique du concept ;
- le positionnement stratégique du projet ;

- l'évaluation du potentiel commercial (étude de marché, différenciation par rapport aux concurrents, preuve d'intérêt des donneurs d'ordre...);
- la stratégie de gestion de la propriété intellectuelle ;
- la liste des partenaires identifiés et/ou les transferts de technologies nécessaires ;
- la liste des risques potentiels et l'analyse correspondante ;
- l'évaluation de l'impact environnemental de la solution proposée ;
- l'évaluation des retombées économiques pour l'entreprise.

Les filières visées par cet appel à candidature sont **l'aéronautique, l'espace et les drones**.

Quelques thématiques techniques sont proposées ci-dessous à titre indicatif et non-exhaustif :

- **Systèmes Embarqués et Communicants** (ex : positionnement intègre avec et sans GNSS, sécurisation des systèmes, des communications et des informations contre les menaces cyber, conception de systèmes de traitement massif frugaux, gestion et maîtrise de la ressource énergétique hybride, miniaturisation et intégration d'objet multi-capteurs intelligents, conception HW et SW Open Source, électrification des fonctions, de la spécification au Jumeau numérique du Système Embarqué) ;
- **Structures, Matériaux et Procédés** (ex : nouveaux matériaux, nouveaux procédés de fabrication et de post-traitement, recyclage des matériaux, matériaux non polluants, qualification des nouveaux matériaux) ;
- **Solutions pour l'Usine du Futur** (ex : transformation de la production vers l'Industrie du Futur, application de l'IA pour l'Industrie du Futur) ;
- **Propulsion et Energie Embarquée** (ex : propulsion durable, amélioration des rendements énergétiques, solutions de stockage et d'acheminement hydrogène gazeux et liquide) ;
- **Economie des Données et I.A.** (ex : solutions numériques frugales, applications de l'IA en vision par ordinateur, traitement du langage, planification, simulation, IA explicable...).

4. Orientation vers les guichets de financement

A l'issue de la phase d'audition, les propositions sélectionnées seront présentées aux financeurs partenaires qui jugeront chacun de la pertinence de financer les pré-projets, au regard de leurs priorités et de leurs critères d'intervention.

A titre indicatif, l'aide financière au pré-projet ne pourra excéder **50% des coûts** éligibles constitués :

- **Des frais de personnel** (chercheurs, techniciens et autres personnels d'appui employés pour le projet), qui pourra être plafonné en coût horaire selon le dispositif de financement mobilisé ;
- **Des coûts de la recherche contractuelle et des connaissances achetées ou prises sous licence** auprès de sources extérieures ;
- **Des coûts des services de conseil** et des services équivalents utilisés exclusivement aux fins du pré-projet ;
- **Des coûts de sous-traitance**, coûts de prestations utilisées exclusivement pour l'activité du projet ;

- **Eventuellement des coûts des matériaux, fournitures et produits similaires**, pour la réalisation des premières démarches techniques.

Points particuliers à noter :

- Les frais de déplacement ne sont pas éligibles ;
- L'acceptation du dossier est assujettie à des conditions de fonds propres.

5. Critères de sélection

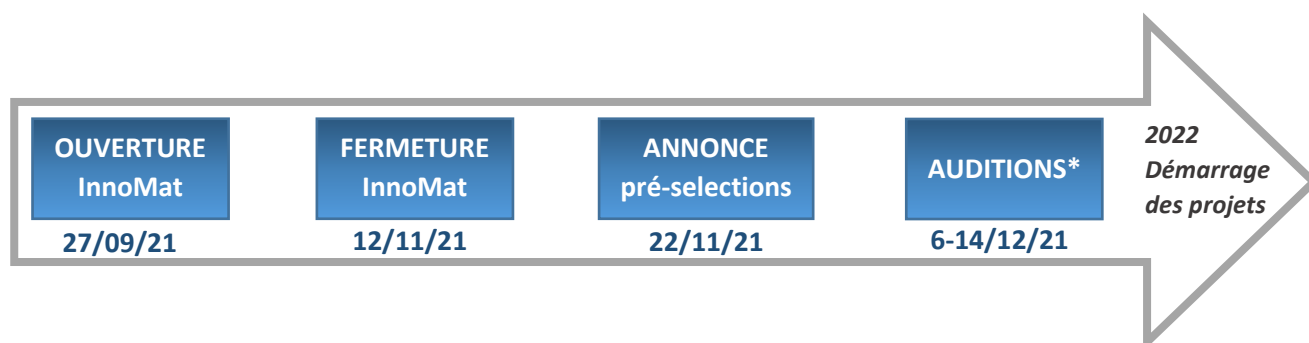
Un jury composé des organismes financeurs, d'experts techniques, des DREETS (Nouvelle-Aquitaine & Occitanie) et d'Aerospace Valley aura la responsabilité de sélectionner les pré-projets les plus pertinents. Après une première étape de pré-sélection, les candidats seront invités à présenter leurs propositions en audition devant le jury.

Les critères de sélection proposés sont :

- 1) Accord avec les **objectifs généraux** de l'appel à candidature ;
- 2) Caractère **innovant** du projet ;
- 3) Pertinence des **analyses technico-économiques** et des schémas industriels envisageables à terme
- 4) Positionnement du pré-projet présenté comme **aide à la décision en vue du dépôt d'un projet de R&D/innovation** dans la continuité de l'étude.
- 5) La capacité financière et industrielle de l'entreprise de porter le projet.

6. Calendrier

Les dossiers de candidature pourront être déposés à partir du **27 Septembre 2021** jusqu'au **12 Novembre 2021 (date limite de dépôt)** au format spécifié ci-dessous et envoyé à l'adresse courriel suivante : innomat@aerospace-valley.com



*Suite aux auditions, les financeurs pourront sélectionner certains projets pour les orienter vers leurs propres dispositifs. Le cas échéant, un dossier spécifique pourra être demandé selon le guichet identifié.

Les financeurs se réservent le droit de ne financer que les projets répondant à leurs priorités. La décision de financement sera établie suivant le processus propre à chaque financeur.

7. Candidature

Les réponses devront être rédigées en utilisant une présentation powerpoint. **La présentation ne devra pas excéder 13 planches.**

Un template de présentation est proposé aux candidats, mais ils restent libres d'utiliser un autre format. Cependant, la présentation devra impérativement respecter le plan suivant :

Format de la présentation.

1. Présentation générale du projet :
 - Liste et présentation des partenaires,
 - Objectifs du projet,
 - Éléments clés (coût total du projet, financement demandé, durée, localisation des travaux de R&D),
2. Une description du contexte et des enjeux du projet,
3. La présentation de l'état de l'art et des verrous à lever,
4. Présentation de l'innovation à maturer,
5. Description des éléments de dérisquage attendus en fin de projet (technologique, marché, partenariat, perspective d'industrialisation...),
6. Description de l'organisation du projet (lots, phasage, jalons/livrables, ...) et, le cas échéant, le rôle de chaque partenaire,
7. L'impact socioéconomique et environnemental,
8. Le ou les marchés visés et le modèle économique envisagé,
9. L'estimation du coût du projet (pourra être présenté sous forme de tableau reprenant, par partenaires, les catégories de dépenses ainsi que le plan de financement associé),
10. Estimation des fonds propres (et éventuellement quasi fonds propres) de chaque partenaire à fin 2021 et total des aides publiques reçues en 2021.

En cas de pré-sélection, ce document servira de support de présentation lors des auditions, selon le format suivant :

- 15 minutes de présentation.
- 15 minutes de questions

Si besoin, la présentation pourra être amendée par le porteur entre la pré-sélection et les auditions.

Les candidatures complètes (présentation ppt) doivent être envoyées avant le 12/11/2021 à **innomat@aerospace-valley.com**

Pour toutes questions relatives à cet appel, merci de contacter **innomat@aerospace-valley.com**.